Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIXe ANNÉE — No 29 14 AOUT 1943

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Le football à l'école.* — *Départs : Vevey.* — *Places au concours.* — *Maîtresses de travaux à l'aiguille.* — GENÈVE : U. I. G. : *Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse.* — NEUCHATEL : *Nécrologie : E. Aubert.* — *Coin des sociétaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *Discipline.* — A. D. : *Quelques problèmes d'actualité.* — INFORMATIONS : *Education civique des futures recrues.* — *Compositions d'enfants.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LE FOOTBALL A L'ÉCOLE

C'est sous ce titre que la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 30 juillet nous annonçait un cours central de football, destiné au corps enseignant et organisé par l'A. S. F. A.

Nous nous permettons de reproduire ici une partie de l'article en question :

« Nous avons sous les yeux la circulaire de la Commission technique de l'A. S. F. A. Elle nous apprend que, du 12 au 14 août, les instituteurs lausannois pourront suivre un cours central de football sous la direction de Fernand Jaccard, un instructeur hors ligne. Les participants écouteront (chacun son tour !) la théorie dans un hôtel lausannois et passeront à la pratique sur le terrain du Lausanne-Sports. Là, on les initiera aux mystères de la passe ou du stoppage. Ils apprendront comment on remet en jeu une balle sortie en touche ou comment on « dribble » un adversaire...

» Et, quand ils auront appris comment on pratique la volée, ou la demi-volée, le jeu à ras de terre, les coups de coin, nos instituteurs se diviseront en équipes et disputeront un match. Mais, auparavant, la démonstration aura été faite par deux équipes... scolaires. Quelle joie maligne vont éprouver nos écoliers à enseigner à leurs maîtres leur sport préféré !

» Le football est un jeu riche en surprises. Qui sait ? Des vocations vont sans doute se révéler. Tel instituteur de primaire supérieure s'avèrera goalkeeper impeccable, tel autre maître offrira les promesses d'un centre-demi parfait ?

» A leur tour, nos instituteurs pourront guider leurs jeunes élèves dans un sport qui demande de la correction et du savoir-vivre. Ils leur enseigneront que le football ne consiste pas uniquement à courir, comme disait un de mes vieux amis, *après une paume* ! »

Une pensée de reconnaissance tout d'abord à la Commission technique de l'A. S. F. A. qui consent un gros sacrifice financier pour aider les maîtres dans leur enseignement. Nul doute que la trentaine d'instituteurs qui termine aujourd'hui son « cours central de football » n'en rapporte ample moisson, provision de bonne humeur et directives intéressantes.

En contre-partie, je suppose que l'A. S. F. A. attend quelque chose du corps enseignant : qu'il lui fournisse, par exemple, une pépinière de futurs joueurs, ou tout au moins qu'il développe davantage la technique du football scolaire.

Or, ici, il me paraît intéressant de préciser la position de l'école. De tous côtés, on s'en rapproche, et trop souvent, hélas, dans un but intéressé : tel directeur de banque insiste pour qu'on soigne particulièrement l'écriture (il pense à ses futurs apprentis), tel industriel voudrait qu'on travaillât davantage le dessin ou la géométrie (il voit aussi dans nos élèves ses apprentis de demain). Il faut donc le répéter et sans aucune réserve : l'école populaire n'a pas à former des spécialistes. Cela me ramène au football : pas plus que les leçons de travaux manuels ne doivent être un début d'apprentissage de menuisier ou de relieur, le football à l'école ne doit être exercé en vue de la formation de futurs joueurs.

Dans l'article précité, l'auteur parle des écoliers et de leur « sport préféré ». Je saisis l'occasion de préciser : à l'école, le football n'est pas un sport, mais un jeu, et je m'explique : le mot sport implique l'idée d'entraînement dans un but précis, d'activités spécialisées qui augmenteront le rendement dans le sport auquel on s'intéresse ; la sélection également est inséparable du sport. Rien de tout cela dans le jeu qui reste un délassement, avec ses buts éducatifs, cela va sans dire. Tout le monde joue, même le maladroit et si toutes les règles de la technique ne sont pas toujours observées, peu importe pourvu qu'on bouge et qu'on ait du plaisir.

A l'école primaire, l'éducation physique comprend : *a*) la culture physique proprement dite : assouplissement, préliminaires et athlétisme léger ; *b*) les jeux, dont le football.

Tout cela pour mettre les choses à leur place et préciser que le football doit occuper, dans nos leçons de culture physique, la même place que la balle frappée ou la balle à deux camps, par exemple.

Cela dit, je ne voudrais passer pour le « rabat-joie » ou le « trouble-fête » ; en sportif convaincu et pratiquant, j'apprécie beaucoup le geste

de l'A. S. F. A. et m'en voudrais de ne pas insister sur le dernier alinéa de l'article ci-dessus quand il dit que le football est « un sport qui demande de la correction et du savoir-vivre. » C'est peut-être pour avoir oublié ces choses-là que trop de joueurs des « ligues inférieures » ont rendu le football impopulaire auprès de la grande majorité des parents de nos élèves. Si nous avons actuellement de la peine à réhabiliter ce jeu dans nos écoles, c'est que des joueurs (et parfois des publics) grossiers et mal élevés l'ont desservi par une attitude aussi peu sportive que possible. Et que vive l'A. S. F. A. si, durant ces trois journées, elle a travaillé aussi pour la maîtrise de soi, la tenue et la sportivité du joueur.

R. M.

DÉPARTS

Vevey. — Le personnel enseignant de Vevey se renouvelle à un rythme accéléré. Après Ch. Koch, G.-A. Pâquier et Alf. Lude ; après Mlle Rose Maillard, Mmes Curchod-Emery et Pâquier-Baechthold, c'est le tour de Mme Lina *Cornuz-Dumard* à prendre sa retraite : 7 départs en moins de 2 ans.

Brevetée en 1907, Mlle Lina Dumard fut nommée à Vevey au sortir de l'Ecole normale. Elle y enseigna jusqu'en 1912 ; elle partit alors en Grèce, le préceptorat et l'enseignement libre l'attirant. Elle revint au pays en 1918, retrouva sa place à Vevey où elle fonda un foyer. C'est donc pendant 31 ans que Mme Cornuz s'est consacrée à sa tâche d'éducatrice de la jeunesse féminine veveysanne. La direction des classes B du degré supérieur, qui lui fut presque exclusivement confiée, mit souvent son endurance et sa patience à rude épreuve. Son cœur aussi ; elle connut chez ses élèves peu douées intellectuellement bien des misères morales, sur lesquelles elle se pencha avec sollicitude et compassion, n'oubliant jamais que « science sans conscience n'est que ruyne de l'âme... »

Rien de ce qui concernait l'école vaudoise et ses maîtres ne lui fut étranger. Dans nos assemblées, ses avis, frappés au coin du bon sens, étaient toujours écoutés et suivis. Aussi, reconnaissant ses mérites, ses qualités et son dévouement, ses collègues l'appelèrent à faire partie du Comité S. P. V. de 1935 à 1938. Là, son activité a laissé une trace profonde, surtout comme Bulletinière. Tâche peu commode qui lui fut confiée en 1936 ; une certaine effervescence régnait dans le corps enseignant, les cœurs étaient loin de battre à l'unisson. Mais Mme Cornuz sut surmonter les difficultés en restant elle-même ; elle mit sa plume alerte au service de toutes les bonnes causes, défendant ses collègues avec persuasion, finesse et pertinence, à la grande satisfaction de ses égaux, mais pas toujours de ses supérieurs. Nous comptons vivement trouver encore, dans notre *Bulletin* des articles signés L. Cz., car, si

Mme Cornuz prend une retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse, nous savons qu'elle restera attachée à la grande famille des instituteurs vaudois. C. G.

PLACES AU CONCOURS

L'Isle : institutrice. 24 août.

AUX MAITRESSES ENSEIGNANT LES TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée générale aura lieu le 25 septembre. Prière de retenir cette date, d'assister nombreuses et de réserver bon accueil au remboursement de la cotisation.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G.

Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse.

Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous indiquer aujourd'hui le résultat de la vente O. S. L. J., à Genève, vente mise sur pied par le Comité de l'U. I. G.

Il a été vendu en ville 5454 brochures et 68 volumes représentant une somme de 2317 fr. 60 ; à la campagne 1546 brochures et 8 volumes, soit pour 634 fr. 40. Le montant total s'élève donc à . . . . Fr. 2952.—

Actuellement, nous avons au compte de chèques . .	Fr. 324.45
nous avons payé à la centrale de Zurich toutes ses factures, soit	2460.10
Les frais d'organisation s'élèvent à	167.45
Soit au total	Fr. 2952.—

A fin juin, nous avons distribué des brochures gratuites à raison de une pour 20 vendues, ce qui fait un total de 7372 brochures vendues ou données à Genève. Si l'on compare ce chiffre au nombre d'élèves de nos écoles, cela ne fait pas même une brochure achetée par élève.

C'est dire que la vente peut être développée, qu'elle doit l'être. Nous sommes persuadés que la publication de ces brochures répond à un besoin et nous poursuivrons la vente cet automne, dès que de nouvelles brochures auront paru. Nous vous tiendrons au courant par l'entremise de l'*Educateur*.

Nous vous remercions encore, chers collègues, de la peine que vous vous êtes donnée pour vendre ces brochures et pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

Pour l'O. S. L. J., Centrale de Genève :
J. J. DESSOULAVY.

NEUCHATEL

NÉCROLOGIE

† **Elisabeth Aubert.** — Mardi 27 juillet, à la Chapelle du crématoire de Neuchâtel, ont été rendus les derniers devoirs à Mlle Elisabeth Aubert. Agée de 54 ans, elle pouvait, à vues humaines, ne pas clore si vite une carrière bien remplie ; mais une maladie sournoise, autant que terrible, qui nécessita, il y a deux ans, une intervention chirurgicale, réapparut et la terrassa.

Après un court stage en Allemagne, elle fut nommée à Savagnier, en 1909, poste qu'elle occupa fidèlement jusqu'à la fin. M. le pasteur Jeanneret, puis M. l'inspecteur Bonny, retracèrent cette belle carrière, toute faite de dévouement et de fidélité à la tâche. Possédant le don des langues, Elisabeth Aubert put se mettre au courant des mouvements d'idées internationaux concernant l'éducation des petits. Profondément chrétienne, elle sut mettre au service du bien un réel talent d'écrivain.

A sa famille, à sa mère qu'elle avait le bonheur de posséder encore, nous présentons toute notre sympathie.

E. W.

COIN DES SOCIÉTAIRES

La Chaux-de-Fonds. — M. *André Wenger* a été admis comme membre actif de la section de la Chaux-de-Fonds. Une cordiale bienvenue à ce nouveau collègue.

Fleurier. — Mlle *Eugénie Koenig*, institutrice à Fleurier, a été fêtée en l'honneur de sa trentième année d'enseignement dans cette localité. Il lui a été remis un service aux armes de la commune.

Nous félicitons notre chère collègue et lui souhaitons un heureux achèvement de sa carrière.

Neuchâtel. — Mlles *Louise Aegler* et *Berthe Jacot* ainsi que M. *Maurice Montandon*, tous trois en fonction au collège des Parcs, à Neuchâtel, ont reçu, le samedi 26 juin, le souvenir de l'Etat pour 40 ans de service.

Parée par les mains diligentes des élèves, la salle de chant où se déroule la manifestation offre un aspect enchanteur avec son dais de guirlandes multicolores et ces ravissantes corbeilles de fleurs, offrande de la Commission scolaire, que le directeur des écoles, M. J.-D. Perret, remet aux jubilaires après avoir rendu un hommage sincère et cordial à leurs services dévoués et consciencieux.

M. William Bolle, inspecteur, chargé de leur offrir le don de la république, dresse un tableau des exigences que comporte le rôle de l'éducateur ; la tâche du maître d'école est lourde ; aussi quand elle a été accomplie d'une façon exemplaire, comme ce fut le cas pour nos trois

collègues, est-ce une joie pour l'inspecteur de proclamer l'estime et la gratitude de l'autorité qu'il représente. M. Bolle souhaite en terminant que les jubilaires parcourent la dernière étape de leur digne carrière avec le même élan du cœur et la conscience professionnelle « dont ils ne se sont jamais départis ».

M. Louis Fluehmann, vice-président de la Commission scolaire, ajoute de chaleureuses paroles de reconnaissance et il saisit l'occasion de remercier et de féliciter aussi M. Edmond Bourquin, avocat, qui assiste à la cérémonie en qualité de délégué de la Commission scolaire dont il fait partie depuis quarante ans et qu'il a présidée pendant de nombreuses années.

Je tiens en passant à joindre à cet hommage celui du corps enseignant à qui M. Bourquin a voué une bienveillance et une sollicitude particulières, s'efforçant de faciliter sa tâche ou d'améliorer sa situation. Tous, nous lui en gardons une profonde gratitude.

Et voici, fait plutôt rare en pareille occurrence, qu'un des grands garçons apporte au nom d'un groupe de parents, anciens élèves des jubilaires, un message tout vibrant d'affection.

Pour terminer la partie oratoire entrecoupée de chants, de compliments, de gentils couplets, celui qui a préparé en grand secret cette fête de famille à laquelle on a eu la délicatesse de convier Mme Montandon, M. Bertrand Grandjean, relève en particulier que nos trois quarantenaires ont sans cesse entretenu avec leurs collègues des Parcs, tous à la cérémonie, des rapports en harmonie avec le bel esprit de la maison. Esprit d'entente, de solidarité, d'entr'aide, d'urbanité ; esprit d'une équipe cohérente dont on aime à retrouver les membres chaque jour avec un plaisir renouvelé. M. Grandjean offre enfin un souvenir de « la maison » à ses trois collègues, et M. Montandon remercie tous ceux qui se sont associés à cette journée de fête.

Dans un hymne final, les élèves ont résumé ces quarante ans d'activité d'une phrase, en chantant avec conviction : « Ils furent les bons travailleurs qui pour les autres ensemencent. » C'est vrai pour la pédagogie, la camaraderie, mais c'est encore le fait pour l'exemple de dévouement, d'intérêt et d'assiduité qu'ils montrent dans la Société pédagogique. Chacun sait que M. Montandon dirige l'Exposition scolaire depuis 20 ans. Mlle Aegler me permettra bien de révéler que depuis fort longtemps elle est au service du comité de sa section pour encaisser tous genres de contributions. Aussi bien, lorsqu'elle s'approche de vous, un papier à la main, le visage épanoui, tirez votre porte-monnaie, car, à coup sûr, elle vient faire cueillette de gros sous, sinon de sourires.

Chers collègues, si chaleureusement fêtés, laissez-moi encore vous féliciter et vous souhaiter de rester vaillants jusqu'au terme de votre activité professionnelle.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DISCIPLINE

Gardons-nous de l'oppression autoritaire ; gardons-nous aussi de la liberté, confondue avec la licence ; celle-ci ne peut mener qu'à l'anarchie.
AD. FERRIÈRE.

Avant tout, disciplinez-vous, résistez.
R. FIAUX.

Discipline !

Un mot qui donne lieu à d'ardentes controverses, à des polémiques passionnées, acharnées, entre adversaires qui ne parlent pas la même langue, mot formidable qui se présente sur le plan individuel, collectif, national, international, pour ne pas dire politique, dans la famille, à l'école, partout.

J'ouvre le dictionnaire. Je lis cette définition. Discipline : Action directrice d'un maître sur les personnes qu'il instruit ou qu'il élève. Ensemble de règles tacites ou de règlements destinés à assurer le bon ordre, dans un corps, une assemblée, etc.

Mais je lis aussi : Discipline = *soumission, contrainte.* Et voilà où le malentendu commence, où la controverse surgit, ne s'arrête plus, où les arguments, bons ou mauvais, se précipitent, se ruent à l'assaut contre d'autres arguments.

Exercer la discipline : obliger les autres à observer les règles prescrites par la nature, ou par les hommes est une chose, savoir se discipliner est une autre chose, mais toutes deux sont intimement liées, si l'on veut atteindre le but.

Se discipliner : c'est aspirer à la liberté. C'est montrer, par l'exemple, que la discipline est, que nul ne peut s'en affranchir, que les lois matérielles, morales, spirituelles, forment un tout, indissolublement liées qu'elles sont. L'éducation, en somme, c'est une libération lente des instincts inférieurs et une ascension graduelle vers plus de perfectibilité et le vrai maître d'école est celui qui s'impose par sa personnalité avec ou en dépit des méthodes en cours, préconisées comme les meilleures.

Discipline.

Mot qui prend des allures sinistres, transféré sur le plan international, alors que les nations sont en guerre. Deux morales en présence. Le : « Tu ne tueras pas, tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain » devenant, pour justifier la guerre : « Tu massacreras, tu t'empareras de ce qui ne t'appartient pas », afin de répondre à des idéologies passagères, à un esprit de conquête, de domination. Même sur un terrain restreint, politique, l'intérêt de parti étant au premier plan, identifié qu'il est avec

celui de patrie, de service de l'humanité, le mot discipline ne comporte-t-il pas l'obligation de faire front contre l'adversaire du moment, qui n'est pas forcément celui de toujours et ce au nom des grands principes, sujets à tempérament, car l'histoire nous montre d'étranges revirements.

Discipline !

Sur le terrain pédagogique, malentendus de s'accentuer ! Systèmes, méthodes de se heurter sans qu'on arrive à la mise au point nécessaire.

Au mot discipline, on oppose, sans autre, le mot : *autonomie*, afin de libérer ceux dont on a entravé, jusqu'à ce jour, le développement et empêché la personnalité de s'épanouir.

Autonomie, mot qui sert de leitmotif à plus d'un conférencier éminent, sacrifiant au goût du jour.

Et il est de bons et doux apôtres, annonçant les temps nouveaux où la férule du maître sera reléguée au musée des antiquités et où les sévices des parents, à l'égard d'enfants innocents et sans défense, seront mis au ban de l'humanité.

Si les anciens, les vieux — pour lesquels les heures tendres, les heures douces du passé reviennent en foule, entonne la joyeuse chanson — avaient voix au chapitre, ils diraient que le tableau est surfait.

Autrefois, il n'y avait pas tant de systèmes ; autrefois, il faisait bon vivre parce que petits et grands étaient soumis à la loi de l'effort, participaient au travail commun, ne se plaignaient jamais de leur peine. Il est vrai de dire que, pour les jeunes : clubs, sociétés étaient à peu près inconnus.

Confusion ! On parle un peu ou beaucoup du conflit qui opposerait les jeunes qui cherchent leur voie et les anciens qui leur barrent la route.

Encore et toujours plus d'indépendance !

Les anciens font état de l'expérience qui leur conférait une supériorité sur les jeunes et une autorité qu'on ne saurait leur contester. Mais qu'est-ce que l'expérience ? écrivait un auteur plus ou moins facétieux : « Une suite de gaffes plus ou moins grandes dont nous nous enorgueillissons à tort. Il est temps que cela change ! »

Reste à savoir si ce seront les parents qui seront mis sous tutelle et si les maîtres se tairont pour laisser parler les gosses : « La vérité ne sort-elle pas de la bouche des enfants ? »

Laisser parler les gosses ? L'expérience a été faite. A La Chaux-de-Fonds, alors qu'il s'agissait d'introduire une importante réforme dans les méthodes d'enseignement, les élèves ont été plébiscités.

Initiative qui réjouit l'un de nos bons journalistes qui écrit : « Plébisciter les élèves, est-ce un crime ? La démocratie est l'art des mesures consenties et il faut y préparer la jeunesse dans un pays qui n'aime pas la dictature. La discipline y gagnera avec l'harmonie. » (Ed. P.) Mais

en attendant ce paradis, les autorités civiles et ecclésiastiques de Bâle-Ville et de Soleure ont dû prendre des mesures restrictives en face de la vague d'indépendance et d'indiscipline qui déferle parmi les jeunes, l'influence de la famille et de l'école étant en régression. *(Educateur, 26. VI. 1943.)*

* * *

Education, instruction, orientation de l'enfant ! Problème complexe. Avons-nous, par devers nous, tous les éléments nécessaires ?

Que savons-nous de l'enfant ?

Des hérédités, des atavismes qui sommeillent en lui et qui, se réveillant, peuvent exercer leur action bonne ou mauvaise ?

Que savons-nous du milieu familial dans lequel il vit, milieu propice ici, alors qu'ailleurs, il ne l'est pas du tout.

Tâche ardue que celle de l'éducateur qui a à dépister les germes nuisibles, pour les annihiler et leur substituer des germes bienfaisants.

Pourquoi faut-il que les instituteurs se dressent les uns contre les autres, dans leur désir d'atteindre le but, par des moyens différents ?

L'école ?

N'est-ce pas le sanctuaire où officient ceux qui ont la foi, qui ont reçu la mission d'enseigner, de convaincre, de corriger, d'instruire dans un esprit de justice et de charité et de bonté.

N'est-ce pas la maison où les fidèles entrent guidés par l'Idéal qu'on ne saurait atteindre parce qu'il est l'Idéal et relève de Dieu.

Ch. MÉGARD.

QUELQUES PROBLÈMES D'ACTUALITÉ

Le Dr Oettli prétend qu'il n'existe pas de sujets ennuyeux, qu'il est possible d'intéresser les enfants à quoi que ce soit : quand il s'agit d'un maître plein de talent, c'est parfaitement exact. Voici quelques données singulièrement actuelles, qui ne manqueront pas d'intéresser les enfants. Elles sont empruntées au travail de M. Anken à propos de la récente exposition des cultures.

Données.

Suivant leur âge et leur développement, les enfants pourront inventer des problèmes ou sur l'augmentation brute des cultures, ou leur augmentation en %. Ils pourront aussi comparer la récolte du canton avec la quantité approximative de leurs approvisionnements familiaux, si leurs parents peuvent les renseigner là-dessus, voir combien de familles peut nourrir notre canton, au taux de leur consommation.

Avant 1939, donc avant la guerre, les cultures du canton de Genève étaient réparties comme suit :

Céréales : 3706 hectares, dont 3440 en blé ; tubercules et racines : 1106 hectares, dont 708 en pommes de terre ; légumes : 407 hectares ; prés et prairies artificielles : 7882 hectares.

Il y avait donc 5219 hectares de terres ouvertes, pour 7882 hectares de prairies. Calculer le %.

En 1942, nous avons : Céréales : 4099 hectares, dont 2245 en blé (il a fallu faire de la place pour les pommes de terre) ; tubercules et racines : 1802 hectares dont 1293 en pommes de terre ; légumes : 817 hectares. Autres plantes, spécialement oléagineuses : 94 hectares ; prés et prairies artificielles : 6200 hectares.

Calculer ce qui maintenant l'emporte des prés ou des autres cultures. De combien % ?

Pour 1943, on prévoit eucore 1000 hectares ouverts pour les cultures. Cette année, la récolte des céréales panifiables a subi les conséquences fâcheuses de la sécheresse : elle a cependant donné 502 vagons de 10 tonnes chacun, ce qui couvre les besoins de la population non agricole pendant 5 mois. Pendant les bonnes années, nous avions jusqu'à 1000 vagons.

Nos 1293 hectares de pommes de terre ont produit une récolte d'environ 1000 vagons, récolte diminuée fortement par la sécheresse, suffisante pour couvrir nos besoins locaux cependant.

En comparant les chiffres de 1939 à ceux de 1942, découvrir ce qui a le plus augmenté proportionnellement. Le grand champ de pommes de terre ouvert au Parc de La Grange, donnera de 20 à 25 tonnes de pommes de terre, de quoi nourrir combien de familles de 5 personnes ? (Informez-vous de la quantité moyenne nécessaire à un ménage.)

Communiqué par A. D.

INFORMATIONS

L'ÉDUCATION CIVIQUE DES FUTURES RECRUES

La dernière des causeries organisées le mercredi par l'Institut des Sciences de l'Éducation a été consacrée à l'éducation civique telle que la conçoit le colonel Chantrens, expert du Ier arrondissement. M. Chantrens n'a pas parlé en théoricien, mais a fait connaître ses expériences d'enseignement fonctionnel. Il s'agit de former chez les jeunes gens âgés de 16 à 19 ans une conscience civique et nationale. Partant du principe que le savoir, tout en étant indispensable, ne doit rester qu'un instrument de travail, le conférencier remarque que ces cours ne doivent pas être de simples répétitions des connaissances scolaires, ni même un élargissement de celles-ci, mais qu'ils doivent faire servir ces connaissances à l'éclosion du sentiment patriotique, civique, social et économique. C'est, en effet, le sentiment qui pour lui est essentiel. Il faut viser à émouvoir les jeunes gens, à les faire vibrer et sentir. A côté des

connaissances historiques, il y a le respect et la reconnaissance pour l'œuvre des ancêtres. A côté des connaissances civiques, il faut créer la conscience de la valeur de nos institutions démocratiques et la confiance envers les dirigeants du pays. Enfin, à côté des connaissances économiques, il s'agira de veiller au développement de la conscience professionnelle. Eduquer, toujours et surtout éduquer, plutôt qu'instruire ; former le cœur et la conscience, davantage que meubler la tête.

M. Chantrens passe alors aux faits et montre comment il s'est pris, d'abord, pour créer l'ambiance nécessaire à la formation qu'il préconise, ensuite, pour concrétiser cette formation. Les relations entre le maître et ses élèves sont celles d'homme à homme. Ce n'est plus l'atmosphère de l'école, mais une réunion de conseil, dirigée par un président admettant la discussion et même la contradiction. Le maître se sert de la méthode des centres d'intérêt pour tenir l'attention en haleine. L'idée pivot sera prise dans l'actualité, dans la réalité connue des élèves et même vécue par eux. En commentant les programmes qu'il a appliqués, M. Chantrens insiste sur la nécessité des exemples précis, des renseignements exacts et montre comment on peut obtenir à cet égard la collaboration des hommes du métier.

La conférence du colonel Chantrens a brillamment clôturé la série organisée par l'Institut des Sciences de l'Éducation pendant le printemps 1943.

COMPOSITIONS D'ENFANTS

Douze mille compositions consacrées au thème : *Souffrons-nous de la guerre ?* ont été échangées en mars 1943, par les soins du secrétariat général de Pro Juventute, entre les écoles de la montagne et celles de la ville ; 2373 d'entre elles étaient rédigées en français.

Cet échange se proposait de renseigner les écoliers et leurs familles sur les tâches et les soucis de la ville et de la campagne aux heures difficiles que nous vivons.

Certes, plus d'un jeune citadin acceptera plus facilement tel petit sacrifice maintenant qu'un camarade de la montagne lui a montré combien est dur le travail aux champs et à l'étable ; quels efforts on exige des enfants de paysans et combien modeste, voire insuffisante, est leur alimentation. (C'est ainsi, par exemple, que des enfants de la montagne écrivent qu'ils ne reçoivent depuis longtemps plus de pain à leur petit déjeuner et à leurs dix heures, mais des « pommes de terre rondes »...)

D'autre part, les compositions des jeunes citadins parlent surtout du renchérissement, du rationnement, des travaux de jardinage souvent pénibles et qui permettent aux habitants des villes de contribuer modestement à leur propre ravitaillement et de collaborer dans la mesure de leurs moyens à la bataille des champs.

Ainsi, cet échange de compositions qui, dans d'innombrables cas, a déjà donné lieu à un échange de lettres de famille à famille, contribue à une plus grande compréhension des nécessités des autres classes de la population ; il s'y ajoutera utilement encore les commentaires des maîtres et des parents. Un vœu semble être exprimé par tous : celui de servir son pays en ces temps difficiles, malgré la modestie de l'effort de chacun ; et aussi un sentiment de gratitude à la pensée que la guerre épargne encore notre patrie.

Le secrétariat de la vente nationale, Stampfenbachstrasse 12, Zurich, fournit volontiers sur demande, et *gratuitement,* des exemplaires de la feuille de documentation « S'unir... pour tenir ! » que des graphiques illustrent de manière très suggestive.

LES LIVRES

Geschichte der deutschen Literatur, par Dr phil. E.-Max Bräm. Ed. A. Francke A.-G., Berne.

Nous avons déjà annoncé la parution, au printemps 1942, du tome premier de cette histoire qui paraît, aujourd'hui, complète, en trois volumes. Le premier, en seconde édition, traite de l'ancienne littérature allemande que l'auteur fait durer jusqu'à la Réformation ; le second, du développement esthétique et culturel qui conduit de l'art baroque à l'art romantique ; le dernier, du réalisme et des tendances diverses de la littérature moderne.

Cet ouvrage, destiné aux écoles secondaires et supérieures de la Suisse allemande, est d'un si haut intérêt que l'amateur lui-même le lira, croyons-nous, avec autant de plaisir que de profit.

M. Bräm étudie dans la littérature l'histoire et le développement des idées ; les œuvres littéraires ne nous apparaissent point comme isolées les unes des autres, elles s'ordonnent dans une évolution dont la connaissance nous en fait mieux comprendre la valeur et la portée, mais les grands esprits se dégagent dans cette histoire : M. Bräm leur consacre des chapitres qui forment chacun, une manière de tout. Il consacre enfin des pages substantielles aux écrivains suisses-allemands ; elles ont plus qu'un intérêt régional, car l'auteur y montre comment la Suisse a participé au développement de la pensée allemande et situe l'activité intellectuelle de notre pays relativement aux courants d'idées occidentaux.

Tel, cet ouvrage est peut-être trop riche pour l'enseignement secondaire, mais il laisse au maître la liberté de choisir, comme l'auteur lui-même l'y invite, les sujets qu'il croit les plus dignes d'être enseignés à ses élèves.

J. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

VACANCES! BONNES PENSIONS

LOCARNO - Pension Gassmann

La maison où vous vous sentez chez vous. Grandes chambres confortables au midi avec vue superbe sur le lac. Cuisine et service soignés. Ouvert toute l'année. Pension : 8 à 9 fr.
A. Gassmann, tél. 8 11

Torrentalp Hôtel Torrenthorn

Rigi du Valais (2459 m.)
Propr. Orsat-Zen-Ruffinen.

Deux heures et demie au-dessus de Loèche-les-Bains. Excellent chemin à mulets. Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. Centre d'excursions et d'ascensions. Flore abondante. Maison confortable à 40 lits. Prix modérés pour écoles et sociétés ; grands locaux et prix spéciaux.

Tessin-Lugano

Ne manquez pas de visiter et séjourner à la **Collina d'Oro.** Magnifiques points de vue et ravissantes promenades ; 25 kilomètres de sentiers agrémentés de bancs et entretenus par «Pro Collina d'Oro e Dintorni». Montagnola.

Pour les vacances, une bonne adresse :

Pension "Les Mélèzes" Les Avants sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes. **Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

PRÊTS

Depuis de nombreuses années nous accordons des prêts rapidement et au comptant. Remboursement par acomptes. Des milliers de prêts ont été versés à des gens de toutes professions. Nous assurons la plus grande discrétion.
BANQUE PROCRÉDIT, FRIBOURG *Timbre-réponse s. v. p.*

Bibliothèque Nationale suisse
BERNE

J. A. — Lausanne

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHATEL
VEVEY
MONTREUX
BERNE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 28 août 1943 LXXIXe année — N° 30

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Institut Jaques-Dalcroze

Dir. : M. E. Jaques-Dalcroze - **Méthode Jaques-Dalcroze** - GENÈVE

Education physique et musicale complète. - RYTHMIQUE Plastique animée - Technique corporelle - Solfège - Improvisations, etc. **Cours pour professionnels et amateurs.**

Seule école en Suisse délivrant les certificats et diplômes.

Ouverture des cours : 13 septembre

Inscriptions et renseignements au secrétariat, 44 Terrassière, Genève.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937	23 élèves	Maturités. Baccalauréats
1940	45 élèves	Entrée aux Gymnases
1943	77 élèves	Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. 3 35 99

24e COMPTOIR SUISSE

Billets simple course valables pour le retour

Lausanne *11-26 septembre 1943*